

VOX

Journal interne du Centre Européen

D
E
C
E
M
B
R
E

2
0
2
0

70 ans
au service de
L'EUROPE



édito

Soixante-dix ou rien !

À l'occasion du soixante-dixième anniversaire du Centre Européen Universitaire, l'Agence Comic's a souhaité lui consacrer le VOX de décembre.

Une belle manière de lui rendre hommage et de célébrer dans le plus strict respect des règles sanitaires ses soixante-dix années d'existence !

Ce numéro est l'occasion de découvrir l'histoire du Centre Européen, sa création, des photos inédites ainsi que des interviews exclusives.

Cette institution, française mais surtout européenne, a permis à plusieurs étudiants de vivre des expériences incroyables, de nouer des amitiés.

Parcourez avec nous 70 années de vie, d'apprentissage, de culture et d'Europe !

L'Agence Comic's



SOMMAIRE

3 LE MOT DU DIRECTEUR
Par Yves Petit

4 HISTOIRE
Le CEU, véritable institution européenne
Souvenirs racontés par J-D Mouton

8 PERSONNALITES
Etudiants notoires

11 CHRONOLOGIE
Soixante dix ans de direction

12 ZOOM
Portrait de René Roblot
Portrait de Jean-Denis Mouton
Portrait d'Etienne Criqui

15 INTERVIEWS
Quelques questions... à Yves Petit
... à Jean-Denis Mouton
... à Etienne Criqui

19 ARCHIVES
Le CEU en images

25 REMERCIEMENTS



LE MOT DU DIRECTEUR

Par Yves Petit

« Institut de l'Université de Lorraine, le Centre européen universitaire (CEU) de Nancy a été créé en 1950, la même année que l'adoption de la Déclaration Robert Schuman (le 9 mai 1950), considérée à juste titre comme l'acte fondateur de la construction européenne.

Cette proximité de départ depuis ses débuts en fait une des plus anciennes institutions à vocation européenne. Cet engagement européen ne s'est jamais démenti, car le CEU a toujours développé une approche originale et pluridisciplinaire de l'enseignement des questions européennes.

Depuis la mise en œuvre du système LMD (Licence, Master, Doctorat), le CEU délivre un Master, actuellement dénommé « Etudes européennes et internationales ». Il comporte quatre parcours : Droit de l'Union européenne ; Collectivités territoriales et Union européenne ; Gestion et stratégie des sociétés en Europe ; Relations publics internationales (Communication). Sur un plan universitaire, il a développé une politique de délocalisation de ses diplômés avec des universités étrangères, principalement est-européennes. L'Université Saint Clément Ohrid de Sofia (Bulgarie), la Faculté de droit de l'Université de Belgrade (Serbie), les Universités Comenius de Bratislava et Matej Bel de Banska Bystrica (Slovaquie), L'Antenne de Luxembourg de l'Institut européen d'administration publique (IEAP), et l'Ecole des Hautes Etudes Economiques et Commerciales (HEEC) de Marrakech (Maroc).

Grâce à une coopération qui dure depuis plus de 30 ans entre les villes de Nancy et de Lublin (Pologne), le CEU a également participé à la création d'un Centre européen polono-franco-ukrainien à Lublin, sur le modèle du CEU.

L'Université de Lorraine, l'Université Marie Curie-Sklodowska de Lublin et trois Universités ukrainiennes sont ainsi engagées dans une coopération tripartite. Une délocalisation du Master 2 « Droit de l'Union européenne » doit débiter à la rentrée 2021. Le CEU n'hésite pas non plus à étendre son champ d'action géographique, le Master 2 « Relations publics internationales » (Communication) vient de s'engager dans une coopération nouvelle avec l'Université d'Etat de Moscou. Sur un plan comptable, le CEU a ainsi formé, en partie grâce au programme Erasmus de l'Union européenne, plus de 5 000 étudiants d'une centaine de nationalités différentes, provenant de tous les continents.

Afin de célébrer ses 70 ans, le CEU souhaite mettre l'accent sur lieu de brassage qu'il a été et est toujours entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, même à l'époque de la guerre froide, symbolisée par le Mur de Berlin. Afin de contourner les difficultés découlant de la persistance de la pandémie de Covid-19, le colloque des 70 ans initialement prévu en mai 2020 et intitulé « L'Europe de l'Est et l'Union européenne : quelles perspectives ? » fera l'objet d'un ouvrage reprenant l'ensemble des interventions prévues. Il paraîtra en fin d'année 2021 et permettra de faire le point sur les nombreuses questions qui font régulièrement la une de l'actualité européenne. Les enseignants et intervenants participant à la renommée du CEU pourront ainsi exprimer leur point de vue scientifique sur des sujets leur tenant à cœur. »



MUSEE

1945. L'Europe n'est plus qu'un champ de ruines. Les survivants ne garderont en mémoire que la peur et la haine durant cette première moitié de siècle.

Deux conflits majeurs, parmi les plus meurtriers de l'Histoire, ont décimé une Europe qui était alors une terre de tensions, marquée par différentes idéologies, à l'Ouest comme à l'Est, et qui avaient progressivement conduit de nombreux Etats à leur perte.

C'est cette période d'après-guerre qui marque le point de départ du processus d'intégration européenne. De nombreuses idées vont émerger avec parmi elles, la création d'une université européenne. Autour de ces idées, un seul et même objectif, celui de créer de quelque façon que ce soit une union des peuples plus communément appelée Communauté.

En 1949, une étape importante est franchie avec la création du Conseil de l'Europe mais cette organisation n'est pas suffisante pour unir le continent. Il faut une institution qui permettra non seulement d'unir les Etats, afin d'éviter un nouveau conflit, mais également de les rassembler sous les mêmes valeurs et droits. Des grands hommes comme Winston Churchill, Jean Monnet ou encore Robert Schuman sont les premiers à évoquer ce projet d'une Europe politique, une Europe du droit.

Avec la menace soviétique à l'Est, et les craintes toujours présentes concernant l'Allemagne, Jean Monnet va alors avoir une « idée de génie » : mettre en commun le charbon et l'acier de l'Allemagne et de la France, ressources essentielles pour les productions d'armements.

Le 9 mai 1950, dans le salon de l'horloge du Quai d'Orsay à Paris, Robert Schuman, ministre français des Affaires Etrangères, prononce une déclaration qui allait alors être le point de départ de la construction européenne...

”Notre histoire ne peut donc se lire sans évoquer également celle de l'idée européenne, telle qu'elle fut perçue par les étudiants qui, au cours des années successives, en ont discuté et sans laquelle ce centre d'études universitaires n'aurait pu se réaliser ”

Jean-Denis Mouton

Sa création

En 1948, au Congrès de La Haye l'idée de créer une université européenne est donc lancée. Cette idée va être reprise par la Commission des affaires culturelles du Conseil de l'Europe et sera appuyée par le Ministre français l'Education Nationale en personne, Pierre-Olivier Lapie (qui est également Député de Meurthe-et-Moselle).

Il faut dire que deux Nancéiens, Maître Vivier et le Professeur Treheux, jouent un rôle considérable dans cette initiative. Ils s'étaient rendus à Strasbourg durant l'Eté 1949 pour convaincre Monsieur Lapie de ce projet. Néanmoins ce projet sera un échec. Cependant, séduit par cette idée, le recteur de l'époque, Jean Capelle, réunit des professeurs de l'Université de Nancy : Chaumont, Roblot, Goetz, Treheux et Minder.

Ainsi le Centre Européen Universitaire de Nancy verra enfin le jour, de façon plus modeste, le 21 Octobre 1950 par décision du Conseil de l'Université de Nancy après une délibération de la municipalité. Il recevra aussitôt un soutien de la part de l'Etat et du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.



Un enseignement supérieur de qualité

A sa création, le Centre Européen compte 4 départements : Civilisation, Sciences sociales, Sciences économiques et Sciences Politiques.

Pendant quelques années, les cours dispensés apparaissaient en réalité comme des conférences de haut niveau auxquelles participaient d'illustres intervenants dont : Pierre Renouvin (professeur à la Sorbonne), Pierre-Henri Simon (professeur à Fribourg), le Doyen Georges Vedel, Sir Gerald Fitzmaurice (jurisconsulte au Foreign Office), Maurice Schumann (Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères), Paul Reuter (professeur à Paris et un des inspirateurs de la CECA) et bien d'autres...

A cheval entre un Collège de France et une Académie diplomatique, plusieurs années durant, s'y succèdent à Nancy de haut-dirigeants mais aussi des sénateurs, philosophes, scientifiques... Le thème général de la promotion de 1957 était « Cosmopolisme et traditions nationales ».

Sur le programme pouvait-on lire les noms de Robert Marjolin (secrétaire général de l'OECE)... Autant d'hommes qui ont formé des étudiants venus de toute l'Europe.

A l'aube de 1965, avec le développement de la construction européenne, on assiste à un remaniement de l'enseignement au sein du CEU. Dès lors, le premier semestre est consacré aux enseignements dit généraux délivrés dans chaque département et le second semestre à la rédaction de mémoire et aux travaux selon le département choisi : c'est le début de la spécialisation.

Entre Est & Ouest

La volonté des créateurs du Centre Européen Universitaire de Nancy a été dès l'origine d'accueillir des étudiants de toute l'Europe et en particulier d'Europe de l'Est.

Dès son origine, le centre a donc accueilli des étudiants situés de l'autre côté du rideau de fer et malgré la période de Guerre Froide, ce sont près de cinq cents étudiants originaires d'Europe de l'Est - majoritairement issus de Pologne, Yougoslavie, qui suivent les enseignements dispensés au CEU.

Aujourd'hui encore, le Centre Européen entretient d'étroites relations avec nos homologues luxembourgeois, polonais, bulgares, slovaques, serbes...

1970-1980



Voyage à Paris - 1977



Soirée de réception à l'Hôtel de ville de Nancy - Promotion 1976-1977



Voyage à Bruxelles pour une visite à la Commission Européenne - 1978

Souvenirs, souvenirs...

Mon premier souvenir au Centre Européen Universitaire c'est en tant qu'étudiant dans la promotion 1971-1972. Pour le nancéien que j'étais, étudiant à la Faculté de Droit, le Centre Européen a d'abord été la découverte d'une soixantaine d'étudiants venant de nombreux pays, ce qui était à l'époque tout à fait extraordinaire. On a formé une communauté pendant une année universitaire et j'ai gardé des liens avec certains de ces collègues. En même temps, l'Europe allait connaître des crises importantes qui s'annonçaient en ce début de décennie. D'ailleurs le brillant directeur du département sciences juridiques, le Professeur Robert Kovar nous annonça avec malice que l'année suivante on étudierait au Centre Européen peut-être l'histoire de la construction européenne ! C'est à une autre crise que je devais faire face lorsque je fus nommé directeur du CEU en 1993 sur la sollicitation du Professeur Jean Charpentier.

Il s'agissait d'une crise avec les collectivités locales qui avaient soutenu le CEU depuis plus de 40 ans. Les nouvelles responsabilités des collectivités territoriales, sources de dépenses, mais aussi une vision du monde universitaire différente, les poussaient à envisager de retirer leur soutien notamment financier. Le conseil général de Meurthe-et-Moselle supprima sa subvention, le district réfléchissait sur la nécessité de continuer son aide. Je dus donc me rapprocher de la toute jeune région lorraine qui aida le CEU à travers des bourses pour les étudiants originaires de certaines régions d'Europe et le district ainsi que la Ville de Nancy se laissèrent convaincre. Le CEU était sauvé. Il prit même un élan nouveau durant ces années car la chute du communisme en Europe de l'Est eut pour conséquence qu'un certain nombre d'anciens étudiants se retrouvèrent aux commandes dans leur pays. Cela me permit de développer des diplômés dans les PECO en m'appuyant sur d'anciens étudiants du Centre Européen ou sur des collègues connaissant son existence. Ce fut le cas en Serbie, en Bulgarie, mais aussi en Pologne, en Hongrie, en Slovaquie, en Lituanie, en Lettonie et même en Russie.



L'équipe de football du CEU en 1978, au premier rang le futur commissaire européen Manuel Marín.



Promotion 1970-1971

A ce propos, me revient un souvenir d'un des voyages dans lesquels la réputation du Centre m'avait ciblé pour accompagner le chef de l'Etat. J'ai un souvenir fort du Sommet de Saint Pétersbourg qui réunissait le Président Chirac, le Chancelier Schroeder et le Président Poutine. Après mon intervention, le Président français tint à me présenter à son ami Poutine...

L'autre situation à laquelle j'ai dû faire face lors de ma direction du CEU fut la modification du paysage universitaire. La création des Masters sur 2 années nécessitait une adaptation pour un institut qui ne délivrait que des diplômes de 3ème cycle. Avec l'équipe en place, je mis donc sur pied le système actuel de deux années avec une première année interdisciplinaire et une seconde année faite de plusieurs parcours. Le CEU fut donc sauvé comme institut autonome de ce qui était alors l'Université Nancy 2. Mes successeurs les Professeurs Criqui et Petit ont continué à adapter le CEU au contexte universitaire et européen.





Krzysztof Skubiszewski

(1926-2010) Pologne

Homme politique polonais, il a fréquenté le CEU en 1957 et il est devenu **le premier Ministre des Affaires Etrangères de la Pologne** post communiste entre 1989 et 1993.



Ladislav Košťá

(1929-2017) Slovaquie

Après des études en France, au Centre Européen de Nancy, il a été **le premier ministre de la justice** de l'après révolution de velours en Tchécoslovaquie. Cette éminente personnalité politique slovaque, a tenu un rôle important dans la sphère politique.

Karel van Miert

(1942-2009) (promotion 66-67) Belgique

Après l'obtention de son diplôme d'études supérieures européennes en 1967 au Centre Européen à Nancy, cet homme politique européen de nationalité belge a endossé plusieurs responsabilités, notamment celle de **commissaire européen** de 1989 à 1999, **en charge de la concurrence**.



Corneliu Birsan

(1943) Roumanie

Professeur de droit civil et ancien doyen de la Faculté de droit de l'Université de Bucarest, il est le **premier juge roumain à être nommé à la Cour Européenne des Droits de l'Homme**.

Jacek Saryusz-Wolski

(1948) Pologne (promotion 1972-1973)

Homme politique polonais et député européen depuis 2004, il sera **Ministre de l'intégration de la Pologne** dans l'Union Européenne avant d'être Député Européen.





Manuel Marin

(1949-2017) (promo 74-75) Espagne

Ministre espagnol des affaires européennes de 1982 à 1985, il prépare l'entrée de l'Espagne dans la Communauté. Il devient **commissaire européen**, puis Vice-Président et enfin Président par intérim de mars à octobre 1999 (après la démission de la Commission Santer) de la Commission européenne. Puis ensuite Président des Cortès (le Parlement espagnol).

Péter Kovács

(1959) Hongrie

Il a été **diplomate à l'ambassade de Hongrie** à Paris de 1990 à 1994 et a dirigé le département des droits de l'homme et du droit des minorités au ministère des affaires étrangères en 1998 et 1999. Le 11 Mars 2015 il est élu **juge à la Cour pénale internationale de La Haye** pour un mandat de neuf ans.



İsmail Hakkı Musa

(1960) Turquie

Diplomate turc, il est diplômé de la faculté de droit, d'économie et de commerce. Entre 2001 et 2008, il a préparé son doctorat en droit public et droit communautaire au Centre Européen. Après avoir occupé divers postes au sein du ministère des Affaires étrangères et avoir été ambassadeur de Turquie auprès de l'Union Européenne, İsmail Musa est désormais **ambassadeur de Turquie à Paris**, une fonction qu'il occupe depuis 4 ans.

Frans Timmermans

(1961) Hollande (promotion 1985-1986)

Homme politique et diplomate néerlandais, il a fréquenté le CEU dans les années 1985-1986. Il a été secrétaire d'Etat auprès du ministère des Affaires étrangères chargé des Affaires européennes entre 2007 et 2010 puis Ministre des Affaires étrangères. Depuis 2014, il est **premier vice-président exécutif de la Commission européenne**.



CHRONOLOGIE | SOIXANTE DIX ANS DE DIRECTION



1955-1962

Yves Séguillon

Au lendemain de la seconde Guerre Mondiale et après une carrière dans l'administration des finances, il décide de changer de cap et entame une carrière universitaire en sciences économiques



1950-1955

René Roblot

Juriste, spécialiste de droit commercial et premier directeur



1962-1968

François de Menthon

Résistant et homme politique français, il a été garde des sceaux et ministre de la justice. Ses positions contre le général de Gaulle le conduiront à Nancy en 1958 où il redeviendra professeur agrégé de droit de la faculté de droit puis directeur du CEU



1968- 1974

Paul Jaquet

Né à Belfort, il a migré à Nancy où il a poursuivi des études de droit. Ancien doyen de la faculté de droit de Nancy et professeur émérite, il a été directeur de l'ICN et du Centre Européen



1974- 1985

Georges Bonet

Georges Bonet était un juriste spécialiste de la protection intellectuelle, Après son poste en tant que directeur du Centre Européen, il a été nommé professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas. Il décède en 2017 à l'âge de 77 ans

1985- 1993

Jean Charpentier

Jean Charpentier a été professeur agrégé de droit public à l'Université de Nancy II puis professeur émérite à la Faculté de droit et sciences humaines.

2016- ...

Yves Petit

Actuel directeur du Centre Européen, Yves Petit est également enseignant au Centre et responsable de formation pour le Master 2 du parcours Droit de l'Union Européenne

1993- 2006

Jean-Denis Mouton

Ancien élève du Centre Européen Universitaire, il est devenu directeur pendant douze ans. Spécialiste de l'Europe et de droit public, il a été nommé professeur émérite en 2018

2006-2016

Etienne Criqui

Doyen honoraire de la Faculté de droit de Nancy, il a dédié sa carrière à l'Université de Lorraine.



ZOOM | PORTRAIT DE...

René Roblot, profondément européen

Discours inaugural de la première session prononcé en 1951 par René Roblot, premier directeur du CEU

« Après les ravages causés par les deux guerres mondiales, devant le déclin économique et politique des Nations européennes devenues trop petites par rapport aux forces géantes du monde moderne, l'union de l'Europe est une impérieuse nécessité.

Cette union doit trouver naturellement son fondement dans l'héritage commun de la civilisation et des valeurs spirituelles et culturelles des peuples européens. Mais les universités gardiennes de cet idéal, si elles sont largement ouvertes à l'intérêt des problèmes internationaux, n'en demeurent pas moins nationales, et par là, en un certain sens, incomplètes. C'est pourquoi la Commission Permanente Culturelle du Conseil de l'Europe s'est déclarée unanimement favorable à la création d'une Université Européenne.

Sans préjuger des mesures qui seront prises par la réalisation d'une œuvre d'aussi longue haleine, le Centre Européen Universitaire de Nancy n'a d'autre ambition que d'être en liaison avec les organismes semblables, un foyer où savants et étudiants se rencontreront sans considération de nationalité, et où les uns et les autres pourront, par leurs recherches 'contribuer à libérer l'homme de ses œuvres en les humanisant'.

Dès cette année, un vaste programme attirera à Nancy d'éminents conférenciers français et étrangers, qui ont déjà promis leur concours. Le premier souhait des fondateurs du Centre Européen Universitaire serait que les étudiants des diverses facultés manifestent un intérêt actif à l'œuvre entreprise, et que la Lorraine qui fut souvent un champ de bataille, devienne aujourd'hui dans l'Europe déchirée, l'un des premiers champs 'où se lève l'espérance d'une moisson' ».



Premier directeur du Centre Européen Universitaire, René Roblot est né le 28 Octobre 1913 à Rouvray en Côte d'Or. Ce juriste français, spécialiste du droit commercial, était un professeur agrégé de droit et des sciences économiques à la faculté de droit de Nancy. René Roblot a aussi été directeur de l'ICN business school de Nancy de 1946 à 1956, doyen de la Faculté de Droit de Nancy de 1956 à 1961 et aussi recteur d'académie.

Il a toujours soutenu les institutions européennes. Il fait partie de ceux qui ont permis la création du Centre en 1951 dont le but était de « doter la cause de l'unité européenne d'un nouveau lot d'élites militantes. Personnalité très proche de Michel Gaudet, directeur du service juridique de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), celui-ci a été régulièrement invité afin d'animer des conférences au CEU.

Considéré comme « le dernier grand maître du droit commercial », il a rédigé le Traité élémentaire de droit commercial (en 3 tomes) aux éditions LGDJ. A sa mort à l'âge de 79 ans le 5 Novembre 1992 à Nancy, un ouvrage intitulé Aspects actuels du droit commercial français lui a été dédié.

" Le Centre Européen est à l'origine des rencontres exceptionnelles que j'ai pu faire dans ma carrière "

Né à Nancy le 6 Juin 1949, Jean-Denis Mouton a d'abord obtenu une Licence de Droit en 1971 à la Faculté de Nancy et un doctorat en Droit International public en 1987. L'année suivante, il obtint la 2ème place au concours d'agrégation de droit public. Après son poste en tant qu'assistant à la Faculté de Droit de Nancy (1973-1974 puis 1976-1988), c'est à Alger qu'il décide de poursuivre son parcours en tant qu'assistant à la Faculté de Droit pendant deux ans, de 1974 à 1976. Monsieur Mouton a été invité dans de nombreuses universités européennes et a été professeur visiteur à l'Université du Québec de Montréal (UQAM).

Diplômé de l'enseignement supérieur en Droit Public et en Sciences Politiques, il a enseigné à la Faculté de Droit de 1988 à 2018 et il a également été Maître de Conférences à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Paris durant quinze ans. De 1993 à 2005, il a été directeur du Centre Européen Universitaire.

Jean-Denis Mouton est depuis 2003 Professeur associé à l'Université du Luxembourg mais aussi chargé d'enseignement à l'Université Panthéon-Assas Paris II. En 2018, il est nommé Professeur émérite de l'Université de Lorraine.



**JEAN-DENIS MOUTON,
PROFESSEUR EMERITE ET
SPECIALISTE DE L'EUROPE**

Une carrière à La Haye

En 2015, il est nommé co-directeur du Centre de Recherches de l'Académie de Droit International de La Haye avec Peter Kovacs aussi un ancien élève du Centre Européen de Nancy et juge à la cour pénale internationale.

Créée au début du XXème siècle dans la mouvance de la Société des Nations, cette prestigieuse institution a pour objectif de maintenir la paix par le droit.

Outre un parcours impressionnant, il est l'auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels :

L'avenir de l'Union Européenne : élargir et approfondir

La Cour de Justice des Communautés Européennes

Etats fragmentés

L'Etat multinational et l'Europe

Le Concept de citoyenneté en droit international



**ETIENNE CRIQUI, DOYEN
HONORAIRE DE LA FACULTE
DE DROIT**

Anciennement directeur du Centre Européen Universitaire de 2006 à 2016, Etienne Criqui est professeur de sciences politiques à la Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy. Bien qu'il n'assure plus cette fonction, il a conservé de nombreuses responsabilités au sein du Centre. Il est notamment responsable du master 1 Etudes Européennes et internationales où il y enseigne diverses matières, telles que l'histoire juridique et partis politiques de l'Union Européenne.

Etienne Criqui a toujours prôné la diversité de ce master, aussi bien au niveau du public accueilli qu'au niveau des disciplines proposées : le droit, la gestion et la communication.

Diplômé d'une maîtrise en droit public, d'un DEA en étude politique et de deux doctorats dont un d'Etat et sciences Politiques.

Il a dédié sa carrière à l'Université de Lorraine, d'abord chargé d'enseignement à l'Université de Metz puis à l'université de Nancy, où il a été assistant et maître de conférences en sciences politiques, avant de devenir enseignant de cette matière à la faculté de droit – poste qu'il occupe depuis 1992.

Outre la fonction de directeur du Centre Européen qu'il a assumé durant dix ans, Monsieur Criqui a aussi été le doyen de la Faculté de droit de 1995 à 2005. D'autre part, il a occupé divers postes d'importances au sein de l'Université. En effet, depuis 2017 il est le directeur du Collegium droit-économie-gestion de l'Université de Lorraine.

Expert en Sciences politiques, il a rédigé de nombreux ouvrages à ce sujet notamment « *Le personnel politique local* » et « *les forces politiques en Lorraine* ».

INTERVIEWS

A l'occasion du soixante-dixième anniversaire du CEU, nous avons interviewé plusieurs personnalités qui ont accepté de répondre à nos questions. Tous anciens directeurs du Centre et parfois même ancien élève, quels bilans font-ils et que faut-il retenir ?

...Yves Petit, directeur du CEU et spécialiste du droit public et des politiques agricoles



C.S. : Vous êtes actuellement le directeur du Centre, dans quel contexte avez-vous intégré le Centre Européen ?

Y.P. : J'ai été étudiant au Centre européen universitaire pendant l'année universitaire 1985-1986. Après un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) de Droit public interne obtenu à la Faculté de Droit de Nancy lors de l'année universitaire 1984-1985, j'ai obtenu un second DEA en « Droit communautaire », selon l'expression consacrée à l'époque. Ensuite, j'ai réalisé une thèse en droit communautaire, et enseigné au CEU pendant de nombreuses années, tout en étant en poste à l'Université Robert Schuman de Strasbourg, ainsi qu'à l'Université de Bourgogne, à Dijon. Je suis en fonction à l'Université de Lorraine depuis septembre 2008, et participe depuis cette date pleinement aux activités du CEU, dont je suis devenu le Directeur le 4 janvier 2016.

C.S. : Quel bilan faites-vous de ses 70 années d'existence ? Une évolution positive s'est-elle maintenue depuis sa création en 1950 ?

Y.P. : Durant ces 70 ans, le Centre européen universitaire a su s'adapter aux modalités et aux nécessités en matière d'enseignement, en faisant évoluer son offre de formation au gré des demandes régulières du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Afin de préparer leurs examens et leurs diplômes, depuis la création du Centre, les étudiants ont à leur disposition un Centre de Documentation Européenne (CDE), qui regroupe plus de 15 000 ouvrages sur l'Union européenne et son histoire, ainsi qu'un accès à une documentation électronique. Ils peuvent de ce fait travailler dans d'excellentes conditions.

Le CDE repose également sur une relation privilégiée avec la Commission européenne, qui se matérialise notamment par l'organisation de dialogues citoyens sur les questions européennes d'actualité. L'existence de ce CDE permet au Centre européen universitaire d'accueillir des étudiants étrangers pour un séjour doctoral ou post-doctoral, ainsi que des enseignants étrangers qui viennent y effectuer des recherches sur leurs préoccupations scientifiques européennes.

I Interview de Monsieur Yves Petit...

C.S. : Alors même que les institutions de l'Union Européenne semblent aujourd'hui être en crise, quelle place peut jouer un établissement comme le Centre Européen Universitaire ?

Y.P. : La construction européenne a connu de nombreuses crises et en connaîtra certainement encore d'autres. Sans exagération, il n'est pas faux de dire que les crises sont consubstantielles à cette construction sans précédent et sans équivalent. La crise actuelle qui bloque l'adoption du Plan de relance européen en est par exemple la preuve. En abordant les crises dans les différents enseignements dispensés au CEU, celui-ci contribue à les expliquer et à les démythifier, ce qui permet de les décortiquer et de mieux les comprendre. On peut d'ailleurs remarquer que la crise relative à la conditionnalité en matière d'Etat de droit, qui bloque justement le plan de relance européen, met aux prises trois Etats membres de l'Est (Hongrie, Pologne, Slovaquie) au reste de l'Union européenne. Elle montre toute l'importance d'aborder la question des valeurs de l'Union européenne dans les enseignements dispensés au CEU.

"Le CEU contribue à les expliquer et à les démythifier, ce qui permet de les décortiquer et de mieux les comprendre."

C.S. : Que peut-on espérer pour la suite de cette institution ? Quelle(s) perspective(s) envisagez-vous pour l'avenir ?

Y.P. : Sans faire preuve d'un optimisme béat, il est juste d'affirmer que le devenir du Centre européen universitaire se présente sous de bons auspices. Outre l'éventail assez large de formations offert, plusieurs thèses sont en préparation sur des questions européennes de premier plan et d'avenir, comme les valeurs de l'Union européenne, la montée des régimes illibéraux, le marché unique numérique, le Parquet européen ou encore la politique commerciale commune de l'Union européenne. L'intérêt pour les questions européennes fait par conséquent clairement ressortir toute l'importance du CEU au sein de l'Université, ainsi que le rôle qu'il peut jouer pour mieux saisir les enjeux liés aux questions européennes.

C.S. : D'autres formations vont-elles voir le jour ?

Y.P. : Cette question appelle deux remarques. La première pour préciser que les études au CEU ne concernent que le niveau Master, avec le Master 1 « Etudes européennes et internationales », les quatre parcours de Master 2 en droit, communication et gestion, ainsi que plusieurs diplômes délocalisés dans des universités étrangères. Le contenu de ces formations est adapté lors de chaque nouvelle accréditation par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. La seconde pour dire que le Master 2 « Droit de l'Union européenne » va permettre, à partir de la rentrée 2021-2022, la délivrance d'un double diplôme par l'Université de Lorraine et par l'Université Marie Curie-Sklodowska de Lublin. De plus, un double diplôme identique est en préparation entre le CEU et l'Université d'Etat de Moscou, pour la spécialité « Relations publiques internationales (Communication) ».

"En 70 ans l'Europe a beaucoup évolué, l'Université aussi et le Centre Européen s'est adapté à ces évolutions"

C.S. : Monsieur Mouton, vous avez été directeur du Centre Européen de 1993 à 2005. Que reprenez-vous de ces douze années ?

J.-D.M. : D'abord la rencontre de plusieurs générations d'étudiants venant de nombreuses nationalités et passant une année très enrichissante à Nancy. Ensuite la mise en place de plusieurs formations à l'étranger grâce à la collaboration de plusieurs anciens étudiants du Centre devenus eux-mêmes enseignants dans leur pays. Enfin ce feu d'artifice que fut le 50^{ème} anniversaire du Centre Européen en l'an 2000 qui réunit environ 500 anciens et eut un grand retentissement.

C.S. : En 70 ans d'existence, l'évolution est plutôt positive ou négative ? Y-a-t-il des choses à améliorer ou à approfondir ? Si oui, lesquels ?

J.-D. M. : En 70 ans l'Europe a beaucoup évolué, l'Université aussi et le Centre Européen s'est adapté à ces évolutions. Son ancrage universitaire s'est renforcé à travers la création de diplômes nationaux, par contre logiquement les échanges universitaires européens s'étant multipliés, il s'est un peu banalisé. Mais cela reste un institut tout à fait original.

C.S. : Vous avez fréquenté le CEU en tant qu'étudiant puis en tant que directeur. Qu'est-ce qu'on ressent lorsqu'on prend les rênes de l'établissement dans lequel on a nous-même été un jour étudiant ?

J.-D. M. : On se sent vieillir, mais connaissant de l'intérieur l'institution, on est à même de la faire évoluer, ce que j'ai tenté de faire.

C.S. : Avez-vous une anecdote à raconter ou un secret à partager sur le Centre Européen ?

J.-D. M. : 2 anecdotes. Lorsque J. Saryusz-Wolski m'a accueilli à Natolin près de Varsovie, en tant que directeur de l'antenne polonaise du collège d'Europe de Bruges, il me dit : « Vous avez ici devant vous la réplique du Centre Européen de Nancy qui m'a tellement marqué ».

Accompagnant Jacques Chirac dans un de ses voyages présidentiels, il me dit : « Ah, vous êtes le Directeur du Centre Européen de Nancy. Chaque fois que Monsieur Van Miert épingle la France, il me rappelle qu'il a été bien formé par vous ! »

C.S. : Durant votre carrière vous avez fréquenté de hauts-dirigeants dont Jacques Chirac et Emmanuel Macron, pensez-vous qu'un tel parcours aurait été possible dans un autre établissement ? Pensez-vous que votre carrière professionnelle est fortement liée à votre parcours universitaire et notamment votre formation au CEU ?

J.-D. M. : S'agissant de ma carrière professionnelle, l'existence du Centre Européen Universitaire de Nancy a eu pour conséquence que je me suis toujours spécialisé, dès ma thèse, entre le droit international et le droit européen et que je suis identifié aujourd'hui pour faire la liaison entre ces deux disciplines. Et bien entendu, le Centre Européen est à l'origine des rencontres exceptionnelles que j'ai pu faire dans ma carrière.

C.S. : Selon-vous, qu'est-ce qui différencie le CEU des autres formations ?

J.-D. M. : D'abord son histoire et l'originalité qui de ce fait, demeure aujourd'hui.



... Etienne Cricui

C.S. : « Le Centre Européen Universitaire de Nancy n'a d'autre ambition que d'être en liaison avec les organismes semblables, un foyer où savants et étudiants se rencontreront sans considération de nationalité ». Cette citation de René Roblot, premier directeur du Centre, est-elle toujours d'actualité selon-vous ?

E.C. : Oui, plus que jamais compte tenu du brassage des nationalités. Les étudiants étrangers restent nombreux au CEU où on a dénombré parfois plus de 40 nationalités différentes. Certes la provenance géographique est un peu différente de celle des années 50 ou 60 avec moins d'étudiants européens, mais beaucoup plus d'étudiants originaires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine ou du Moyen-Orient.

C.S. : Vous aussi avez été directeur du CEU avant de passer la main à Yves Petit, que retenir-vous de ces dix années ?

E.C. : A titre personnel un très grand enrichissement au contact des étudiants et de nos partenaires (enseignants, professionnels aujourd'hui très nombreux, collègues étrangers...) Sur le plan institutionnel je retiens surtout l'internationalisation du CEU, non pas seulement celle des étudiants mais aussi celle des intervenants (enseignants-chercheurs et professionnels étrangers aujourd'hui nombreux) et surtout le développement des diplômés délocalisés à l'étranger, en particulier en Europe de l'Est (Bulgarie, Slovaquie, Serbie-provisoirement interrompu- et demain Pologne, Russie) mais aussi au Maroc. Cela participe au rayonnement international du Centre Européen.

C.S. : Cela fait maintenant 70 ans que le Centre Européen accueille des étudiants de toute l'Europe. Dans un monde en mutation, tirillé de toute part par la difficulté d'avancer ensemble, pourquoi est-ce si important que des institutions comme celle-ci existe aujourd'hui ?

E.C. : C'est important pour trois raisons : la pluridisciplinarité en master 1, quasiment unique aujourd'hui en France ; le brassage des nationalités, qui plus est dans une configuration plus proche d'une école que d'une filière universitaire classique (BDE, vie de groupe malheureusement contrariée par le Covid) ; une thématique commune : les études européennes trop délaissées en France.

C.S. : Depuis plusieurs années nous assistons à une mutation des enseignements au sein des universités et plus particulièrement au CEU. En effet, nous avons pu observer de nombreux changements : dans un premier temps les cours prenaient la forme de conférence par d'illustres personnalités telles que des hauts représentants ainsi que des enseignants d'Europe de l'Est. Un tel enseignement s'est-il maintenu ? Pourquoi selon-vous ?

E. C. : Le format initial n'a pas totalement disparu, dans la mesure où nous essayons, quand la situation sanitaire le permet, de faire venir des conférenciers et où nous avons toujours recours à des enseignants étrangers, notamment d'Europe de l'Est. Cela dit il a fallu s'adapter à l'évolution du paysage universitaire français et européen. Le CEU n'aurait pas pu survivre s'il n'avait pas pris tout de suite le « train » du Master en deux ans, ce qu'a fait le Professeur Mouton, alors directeur du Centre, en 2005.

ARCHIVES













Remerciements

Une page spécialement dédiée aux personnes sans qui ce numéro n'aurait pu se faire !

Nous tenons à remercier Yves Petit, directeur du Centre Européen Universitaire de Nancy et Responsable du parcours Droit de l'Union européenne, pour sa collaboration.

Merci à Jean-Denis Mouton, professeur émérite de droit public et ancien directeur du CEU, pour son investissement et sa bienveillance qui nous a permis de mener à bien ce projet.

Nous remercions Etienne Criqui, doyen honoraire de la faculté de droit et ancien directeur du CEU, pour l'aide qu'il nous a apporté.

A Xenia Kaltani, responsable du parcours Relations publics internationales (communication), pour son soutien dans la réalisation de ce VOX spécial 70 ans de l'établissement et à Marion Jacquot, responsable du Centre de Documentation Européenne, pour nous avoir donné accès aux archives du Centre.

Merci





Com'ics

